



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **PROPOSITION DE CRÉATION D'UN COMITÉ SPÉCIALISÉ « DFCI-PRÉVENTION FEUX DE FORÊT » AU SEIN DE LA CRFB**

**CRFB du 27 MARS 2025**

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Contexte :

- **Changement climatique**, grands feux de forêt 2022
- Prise en compte de la problématique DFCI dans les **assises nationales de la forêt** et du bois (2 fiches-action)
- **PRFB Fiche-action n° 4.5** : Coordonner la politique DFCI à l'échelle régionale
- **Demande des 13 préfets** réunis en Comité de l'administration régionale en juin 2022 et 2023
- **Loi « incendies » du 10 juillet 2023** et travaux à mener aux différentes échelles (régionale, départementale, locale)



*Incendie en gironde,  
09/08/2022, source : SDIS33*

# Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

**Pour rappel, il y a 6 ans, la Fiche-action n° 4.5 du PRFB :**

*Coordonner la politique DFCI à l'échelle régionale, notamment :*

*Etudier, en lien avec les régions voisines, les modalités de gouvernance optimale de la politique DFCI à l'échelle de la région avec les services de l'Etat (DRAAF, DDT(M), DREAL, DPFM) et partenaires comme CR, CD, ONF, ...*

*Recherche de complémentarité financière entre Etat et collectivités territoriales*

*Mise en place accompagnements et animations spécifiques sur tous les sujets DFCI*

*Vulgariser et faire connaître à l'échelle régionale les actions de prévention*

*Actions sur les PDPFCI et autres documents stratégiques*

*Mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage – OLD.*

Titre de l'action	Coordonner la politique DFCI à l'échelle régionale
N° fiche action	n°4.5
Orientation	Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus
Enjeux	<p>La défense des forêts contre les incendies constitue un enjeu majeur de protection des personnes et des biens, mais aussi de maintien des fonctions économiques, sociales et environnementales assurées par les forêts. Concernée par la zone biogéographique méditerranéenne, la région est particulièrement concernée par cet enjeu dans les départements de l'ex région Languedoc-Roussillon. Au regard des évolutions climatiques et des changements de pratiques agricoles (déprises pastorales et viticoles), ces enjeux pourraient concerner à l'avenir de nouveaux territoires.</p> <p>Dans les zones à risque, l'action de l'Etat et des collectivités territoriales vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>limiter le nombre d'éclosions de feux, par l'action sur les causes, la surveillance dissuasive, le débroussaillage, la gestion forestière et l'information notamment ;</li> <li>limiter les superficies brûlées en facilitant la détection précoce et en permettant l'intervention rapide sur les feux naissants, par la création de desserte et la mise en place de points d'eau, riges, coupures de combustibilité ;</li> <li>limiter les conséquences des incendies, par la prise en compte du risque incendie dans les documents d'urbanisme et le débroussaillage autour des habitations.</li> </ul>
Description de l'action	<p>L'action consistera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier les actions ci-dessus énumérées dans les Plans départementaux de protection des forêts contre les incendies (PDPFCI)</li> <li>Maintenir des moyens pour la mise en œuvre des PDPFCI, en recherchant la meilleure complémentarité entre l'Etat et les collectivités territoriales</li> <li>Faire connaître à l'échelle régionale les actions de prévention / intervention / restauration par exemple sur la gestion forestière et la sylviculture préventives ou sur le sujet des bonnes pratiques en matière de feux pastoraux (entretiens mécanisés, pratiques sylvopastorales, ouverture et entretien des coupures vertes).</li> <li>Mettre en place des accompagnements et animations spécifiques DFCI : diagnostics sylvopastoraux, coupures vertes, billages dirigés (maintien des commissions locales d'écobouages), MAE d'entretien.</li> <li>Mutualiser à l'échelle régionale les éléments d'acquisition de connaissance notamment en réalisant une carte des aléas en lien avec les DDT et à la période optimale pour la révision des PDPFCI ou base de données des équipements DFCI.</li> <li>Dans ce cadre étudier, en lien avec les régions voisines, les modalités de gouvernance optimale de la politique DFCI à l'échelle de la région Occitane à l'échelle des services de l'Etat (DPFM, DRAAF, DDT(M) et l'Ennate de la Forêt méditerranéenne.</li> <li>Avec une méthode harmonisée au niveau interdépartemental, définir ou réviser les bois et forêts classés « à moindres risques » au sens du premier alinéa de l'article L. 133-1 du Code forestier, en vue : <ul style="list-style-type: none"> <li>de limiter les contraintes réglementaires à ce qui est nécessaire, notamment en matière d'obligations légales de débroussaillage (OLD),</li> <li>d'orienter les moyens vers les zones prioritaires.</li> </ul> </li> <li>Favoriser la mise en œuvre des OLD par la communication et les contrôles, accompagnée d'une formation des élus locaux pour qu'ils soient en mesure de mettre en œuvre ces OLD localement.</li> <li>Permettre le suivi des incendies de forêt dans les bases de données BDIF et Prométhée.</li> </ul>
Livrables	Calendrier prévisionnel
Carte régionale de sensibilité aux feux de forêt	2025
<p>Analyse au titre de l'évaluation environnementale</p> <p>Les incidences négatives de cette fiche action sont engendrées par la création de nouvelles pistes pour la lutte anti-feu. Elles sont donc similaires aux incidences de la fiche action 2.3 « Améliorer les infrastructures de dessertes intra-forestières ». Nous renvoyons donc le lecteur aux mesures ERC de cette action.</p> <p>Néanmoins, ces incidences négatives sont à modérer car la lutte anti-feu permet également la préservation des ressources forestières de manière globale : écosystèmes, communautés écologiques, stockage du carbone forestier etc.</p>	

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Pourquoi une commission spécifique au sein de la CRFB

- CRFB = vocation à traiter **tous les sujets relatifs à la forêt et à sa protection**.
- Sujets DFCI nécessitent un **dialogue partagé à l'échelon régional** : importance du niveau régional dans les échanges et le pilotage, partage d'expérience de la partie est de la région, montée en puissance de la partie ouest (implication des collectivités et des acteurs locaux, dont la Région).
- Besoin de renforcer la **concertation avec l'ensemble des acteurs concernés**.
- Co-présidence de la CRFB => permet d'assurer **cohésion et cohérence d'action Etat-Région**.
- Article D.113-14 du code forestier :

#### > Article D113-14

Modifié par DÉCRET n°2015-778 du 29 juin 2015 - art. 1

La commission régionale de la forêt et du bois peut créer en son sein des comités spécialisés auxquels elle confie la préparation de certains de ses travaux dans les conditions prévues par son règlement intérieur. Ces comités peuvent s'adjoindre des experts extérieurs à la commission, qui ne peuvent avoir qu'un rôle consultatif.

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Pourquoi une commission spécifique au sein de la CRFB



#### Points de vigilance :

- Compétence uniquement sur la prévention (**pas sur la lutte**), sera complémentaire d'autres instances si besoin
- Cohérence recherchée au niveau de la zone de défense Sud

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Rôle proposé de la commission spécialisée DFCI :



Lieu de dialogue régional, d'échange et de concertation entre les acteurs du territoire concernés par la DFCI

## Propositions à consolider

Travailler, améliorer, renforcer, diffuser sur l'ensemble des composantes de la prévention des feux de forêt et de végétation, formuler des pistes d'amélioration et des actions opérationnelles pour faire évoluer la stratégie et les pratiques régionales en matière de :

- Forêt : comment la rendre plus résiliente, prise en compte des différents financements DFCI, existence et état des équipements DFCI, points sur les PDPFCI, cartes d'aléa, ...
- Agriculture : coupures agricoles, écobuage, ...
- Biodiversité : prise en compte de la biodiversité avec la DFCI, des espèces protégées / OLD,
- Prévention : culture du risque, campagnes de communication, organisation des dispositifs de surveillance avec la MIG-ONF, mise en œuvre des OLD, ...
- Urbanisme : PPRIF et Porter à connaissance (état des lieux, doctrine régionale...), interface habitat/forêt.

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Objectifs généraux, exemple du comité institué en PACA (à ajuster et prioriser pour Occitanie) :

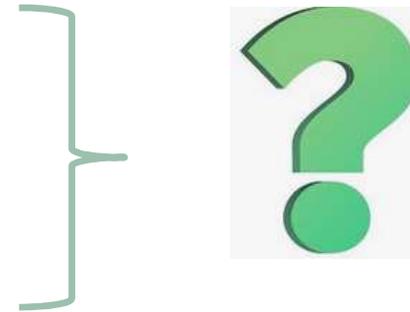
- Contribuer à la mise en œuvre du volet **DFCI du Programme Régional de la Forêt et du Bois**, 
- Proposer des actions permettant **d'améliorer la prévention des incendies de forêt et la culture du risque**,
- S'assurer du maintien en conditions opérationnelles des équipements DFCI là ou ils sont en place,
- **Contribuer au développement et à l'optimisation des nécessaires synergies** entre les politiques, programmes et financements régionaux, 
- Contribuer à améliorer **l'articulation entre les différents enjeux de territoires** et les **impératifs** de la DFCI, 
- Contribuer, dans une **vision ascendante par des remontées de terrain**, à l'évolution de la réglementation ainsi qu'à l'évolution de la stratégie zonale,
- **Partager et faire circuler des informations, des connaissances,...** 

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

Principes

Organisation

Modalités de fonctionnement



**A consolider et valider collectivement**

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Quelques idées et propositions....

1° : parler de « comité DFCI » ? Autre ?

2° : Structures concernées par la DFCI (et donc futurs membres?):

#### Membres de la CRFB

(déjà actifs au sein de la CRFB ou à remobiliser)

- Services de l'Etat : DRAAF, DREAL, Ademe
- Conseil Régional, conseils départementaux, UR COFOR
- ONF, CRPF, OFB, CRAO ...
- Acteurs de la filière, notamment Fibois, propriétaires forestiers, ETF, coopératives, experts forestiers, pépiniéristes, industries du bois, associations de protection de l'environnement et d'usagers de la forêt, PNR, FCBA, CRITT, INRAE, gestionnaires d'espaces naturels, association forêt méditerranéenne ...



#### Acteurs à solliciter

- DDT(M), DPFM
- Autres conseils départementaux, représentants d'élus locaux,
- SDIS, ASA DFCI
- Acteurs de la filière ?
- Recherche,
- .....



**Appel à candidatures**

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de Forêt »

### Quelques idées et propositions....

3° Préparation d'une **feuille de route/document de cadrage** avec discussion sur les priorités d'actions et des thématiques à travail

4° **Création de groupes de travail spécifiques** (groupe restreint par sujet/thème)

- La composition de chaque groupe de travail serait validée par le comité,
- Un pilote/animateur serait choisi parmi les volontaires du groupe,
- Les contours du sujet et ses limites seraient clairement définis,
- Le groupe de travail se réunirait en présentiel ou visio aussi souvent que nécessaire pour travailler sur le sujet,
- Au final, les propositions du groupe de travail seraient présentées au comité pour validation.

5° Mise en place **d'un comité des financeurs** afin d'avoir une lisibilité croisée des fonds DFCI engagés,

6° Vos propositions à discuter ensemble lors du lancement du comité

## Proposition de création d'une commission spécialisée « DFCI-Prévention feux de forêt »

### Votre avis ?

- Principe de constitution du comité DFCI Occitanie** : Favorable / Favorable avec réserves / Défavorable / Abstention
- Observations sur les **objectifs** ?
- Observations sur la **composition et l'organisation** ?